



Procès-verbal de la rencontre du conseil d'administration du Regroupement des Sauvaginiens du Lac-Saint-Pierre tenue **le 9 septembre 2009 au Centre d'interprétation de Baie-du-Febvre à 19h00.**

Étaient présents :

François Bergeron, Claude Boissonneault, Pierre Jetté, Alain Desmarais, Jean-Guy Dupuis, Félix Lafond, Antoine Courchesne et Yvon Courchesne

S'excusaient :

Normand Gariépy, Alec Delage et Stéphane Migneault

Formant quorum sous la présidence de M. Alain Desmarais

Ouverture de l'assemblée

Le président M. Alain Desmarais souhaite la bienvenue à tous les directeurs présents et déclare la séance ouverte à 19 h 00.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution RS/CA-01/09-09-2009 :

Il est proposé par M. Jean-Guy Dupuis et appuyé par M. Antoine Courchesne et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'assemblée et adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 5 juin 2009;
3. Suivi au procès verbal :
 - 3.1 Programme relève
 - 3.2 Île de Grâce
4. Rapport financier;
5. Correspondance;
6. Affaires nouvelles;
7. Levée de l'assemblée.

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 5 juin 2009

Résolution RS/CA-02/09-09-2009 :

Il est proposé par M. François Bergeron et appuyé par M. Claude Boissonneault et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

3. Suivi au procès-verbal

3.1 Programme relève : Le responsable, M. François Bergeron fait un bilan des activités organisées dans le cadre du programme relève. D'abord, il y a eu une journée de tir au pigeon d'argile ainsi que de pêche sportive le 13 juin 2009. Huit jeunes et un adulte ont répondu à l'invitation. De nombreux prix de présence ont été remis à cette occasion. Finalement le 29 août 2009, une sortie en bateau dans les marais en bordure du fleuve St-Laurent a permis à 4 jeunes et un adulte de participer au bagage de canards barboteurs.

M. François Bergeron nous informe aussi qu'un certificat de Sauvaginier sera émis par le regroupement à tous les jeunes qui ont participé activement aux activités. Comme responsable du programme, M. Bergeron s'occupera des formalités administratives pour compléter le dossier du Regroupement auprès des organismes donateurs.

3.2 Île de Grâce: Le président M. Alain Desmarais explique que Canards Illimités à visiter les prairies remises en cultures sur l'île de grâce. Le but était de vérifier la croissance du mélange de graines MICA 2009 développé par Canards Illimités Canada afin de renaturaliser les terres hautes adjacentes aux marais. Ce mélange offre un couvert herbacé permanent propice à la nidification des canards. Selon, M. Desmarais, les taux de croissance observés sont assez impressionnants.

Les activités agricoles sur l'île sont principalement axées vers l'agriculture biologique. Environ 200 arpents (81 hectares) seront remis en culture. La location se fait à 30 \$ / arpent. Les travaux de préparation du terrain ont été subventionnés cette année.

4. Rapport financier

Le trésorier, M. François Bergeron, présente le solde des comptes en date du 31 août 2009. Ce solde était de 33 451.82 \$. Le trésorier dépose également des dépenses pour son programme relève au montant de 144.95 \$. Les directeurs Claude Boissonneault et Jean-Guy Dupuis ainsi que le président présentent respectivement des dépenses de 86.26 \$, 154.20 \$ et 104.40 \$.

Résolution RS/CA-03/09-09-2009

Il est proposé par M. Antoine Courchesne et appuyé par M. Félix Lafond et unanimement résolu d'adopter le rapport financier ainsi que les diverses dépenses telles que présentées.

5. Correspondance

- Fondation Héritage Faune – programme d'aide financière
- Centre d'interprétation de Baie-du-Fèbvre – facture de 70 \$ pour la location de salle qui a servi à l'assemblée générale. Le trésorier s'occupera de faire un suivi.
- Lettre de Sécurité Nature pour recevoir les rapports sommaires et autres correspondances par courriel
- Lettre de démission de Gilles Séguin – son poste ne sera pas remplacé pour l'instant
- M. Claude Boissonneault a reçu une toile de M. Jean-Noèle Marchand, un résident de Bécancour. Cette toile représente des oies des neiges au vol. Ce tableau pourra être offert en cadeau lors d'une activité organisée par le Regroupement.

6. Affaires nouvelles

6.1 Limites de la ZIC Nicolet

Suite à diverses demandes de la part de membres, M. Jean-Guy Dupuis a entamé une démarche auprès des autorités fédérales pour corriger une erreur sur les limites de la zone d'interdiction de chasse (ZIC) de Nicolet. En effet, après une vérification au terrain, il s'est avéré que les coordonnées apparaissant sur le site internet du Service Canadien de la Faune étaient erronées. Finalement, le SCF a reconnu son erreur et a accepté que les limites soient corrigées dans la gazette officielle. En attendant, M. Dupuis accompagné par un représentant du SFC a participé à la pose de pancartes indiquant les limites de la ZIC et des affichettes « Défense de chasser » . Par la même occasion, une série d'affichettes indiquant « Refuge d'oiseaux migrateurs » ont été apposées le long du chemin menant à l'OP-6.

6.2 Exposition Plein air de Trois-Rivières

La prochaine exposition Plein air de Trois-Rivières aura lieu du 8 au 11 avril 2010. La location d'un espace s'élève maintenant à 500 \$. Compte tenu des faibles revenus tirés de cette exposition, il a été convenu que M. Claude Boissonneault offre 200 \$ et que, si l'offre est refusée le Regroupement ne participera pas à cette activité.

6.3 Cours de Sécurité Nature

L'objectif de 2010 est fixé à un groupe de 20 jeunes. Jean-Guy Dupuis sera accompagné de Yvon Courchesne qui est en train d'obtenir son accréditation comme formateur. La date du cours sera précisée lors de la prochaine réunion.

6.4 Chasse contrôlée

Compte tenu de l'envergure des travaux réalisés par Canards Illimités dans la Commune de Baie-du-Fèbvre en 2009, il n'y aura pas de tirage au sort cette année. Par contre, M. Jean-Guy Dupuis nous informe que 8 marais ont été loués à 600 \$ / marais. Cette location prévaut du 19 septembre au 1 novembre 2009. Un dépôt de 50 \$ sera requis pour les 2 clefs qui seront fournies à chacun des groupes. Les groupes sont limités à 2 personnes avec obligatoirement un chien rapporteur. Cette chasse aura lieu le mercredi, le samedi ou le

dimanche. Les autres jours de chasse sont le lundi, le mardi et le vendredi, le guide de chasse Daniel Gauthier accompagnera les chasseurs aux coûts de 90 \$ / chasseurs.

Finalement, 3 ou 4 chasseurs auront un droit de chasse au Cerf de Virginie à 250 \$ chacun incluant 8 poches de maïs pour l'appâtage. Cette année les chasseurs participants auront la responsabilité d'appâter eux-mêmes leur site de chasse.

6.5 Livre de recettes

Érick Grandbois et Dave Roy de St-Laurence Outfitter's seront contactés par Yvon Courchesne pour évaluer la possibilité d'une entente pour la traduction et la vente du livre de recettes de sauvagine publié par le Regroupement des Sauvaginiens du lac Saint-Pierre.

7. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Jean-Guy Dupuis et appuyé par M. Claude Boissonneault que la rencontre soit levée à 22 h 00.

Alain Desmarais, président

Yvon Courchesne, Directeur